



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 15 Votants : 18

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-trois septembre le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2024.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Céline DESSIMOND ; Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Sophie CARRE ; Rémi CHABANAT ; Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Héloïse FERRIER ; Laurent SERIER

Ont donné procuration :

Mme Nicole MARQUES à Laurent DOLCEMASCOLO

Mme Christian ROBIN à Elisabeth BRUSSAT

M. Jean-Louis ROUVIDANT à Daniel MAURIN

Absents :

Cindy FOUR

Secrétaire de séance : Laurent DOLCEMASCOLO

DELIBERATION

Agence postale : Convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact La Poste Agence communale
N°2024/09/51

Objet : Autre domaine de compétence des communes

Madame le Maire expose au conseil municipal que la convention de partenariat avec la poste arrive à échéance le 07/09/2024.

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y aurait lieu de renouveler ladite convention pour une durée de 5 ans.

Madame le Maire expose le nouveau contrat de présence postale et les modalités d'organisation de l'agence postale communale qui ne devient point de contact du réseau de La Poste offrant toute la gamme des services de la Poste.

AR Préfecture

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité.

063-216302653-20240923-20240951-DE
Reçu le 01/10/2024



- Approuve la convention pour une durée de 5 ans conformément aux modalités financières garantissant une indemnisation forfaitaire de 1 140 € par mois et conformément aux nouvelles modalités de gestion, avec des offres de service élargies et rémunération valorisante pour l'agent
- Autorise Mme le Maire à signer la convention de partenariat

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, le 23 septembre 2024

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

AR Prefecture

063-216302653-20240923-20240951-DE
Reçu le 01/10/2024